

# Séjour RAQUETTES

## Sur le PLATEAU du RETORD

### BILLIAT (Ain)

Du Vendredi 4 Février au Dimanche 6 Février 2022

## Gîte "LA FERME DU RETORD"

### INFORMATIONS SUR LE SEJOUR

SEJOUR en demie pension -

Chaque jour, une sortie RAQUETTES entre 12 et 15 km, dénivelé entre 100 et 200 m

Parcours non reconnus - Indulgence de mise

Sac à dos COMPLET pour le premier et dernier jour - à la journée le deuxième jour.

Prévoir le pique nique pour le 1er jour - Les achats pour les autres repas de midi se feront sur place.

Bon niveau de raquettes (classe moyen)

Heure de départ du premier jour : 7 heures - Prévoir arrivée à 9 h à HOTONNES (RESTAURANT HOTEL BERTHET)

Déplacement en véhicule personnel correctement équipé (se faire connaître) et co voiturage pour diminuer les coûts de transport.

Gîte réservé pour : 10 personnes - Les premiers inscrits seront retenus.

Pour la période actuelle que nous vivons : respectez toutes les consignes liées au COVID 19

**Organisation en relation avec les directives du confinement et des restrictions.**

### ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des participations, l'INSCRIPTION sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.

Ceci pour : REpondre aux différentes options de participation de chaque participant et, pour le SUIVI des inscriptions consultables sur le site (être connecté)

et aussi, pour informer le chargé d'itinéraires du nombre de participants. Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable sur le tract, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, **CONSULTEZ** sur le site du club ([www.lesgrisemottes-rando.org](http://www.lesgrisemottes-rando.org)), toutes les conditions générales d'**INSCRIPTION** et de **PARTICIPATION**, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

### CONDITIONS

INSCRIPTION - RESERVATION : **S'inscrire rapidement pour effectuer la réservation. Date limite le 28 JANVIER 2022**

**Chèque d'acompte pour réservation : 100 euros - Règlement final au Gîte**

Ce montant correspond à la demie pension. Le covoiturage et les repas de midi et boissons particulières sont à régler en plus.

**Pas d'assurance d'annulation.**

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements, **CONTACTER** le chargé d'itinéraires : **M Daniel SERRES**

**Retour INSCRIPTION (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES**

### COUPON D'INSCRIPTION (un par personne)

Mme, Mr, **NOM** : ..... **Prénom** : .....

**SEJOUR RAQUETTES FEVRIER 2022**

Adresse complète : Rue : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse MAIL : ..... @ ..... N° Téléphone : / / / / / /

Votre numero de licence ffrp (validité de l'année en cours) : N° .....

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour **CO VOITURAGE** OUI / / / NON / / /

**Bien REpondre** sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues).

Chèque de réservation de 100 euros à joindre : à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES

Je déclare n'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la raquette et la randonnée de bon niveau.

De plus, j'accepte les conditions de transport, du séjour et de la pratique de la raquette et la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.

fait à : ....., le ..... Signature : .....

**Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation**